

# **PLUI : Consultez le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du territoire**

**La dernière version du Projet  
d'Aménagement et de Développement Durable  
(PADD) Vallée Dordogne Forêt Bessède est  
à votre disposition.**

**Pour rappel :**

Le projet d'aménagement et de Développement Durable détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir.

[Consultez le PADD Vallée Dordogne Forêt Bessède](#)



Cette version du PADD, débattue en conseil communautaire du 30 mai 2023, ainsi que les règlements graphique et écrit des zones urbaines seront soumis début juillet aux partenaires de la collectivité, dans le cadre d'un comité de pilotage.

N'hésitez pas à formuler vos remarques ou commentaires à la CCVDFB.

[plui@ccvdfb.fr](mailto:plui@ccvdfb.fr) / 05 53 28 66 00

**Le bureau d'étude travaillera durant l'été les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) de certains secteurs urbains.**

**Cela donnera lieu à des échanges avec les différentes communes à la rentrée.**

**Il poursuivra dans le même temps le travail engagé sur les zonages naturels et agricoles et les règlements attachés**

**Le calendrier de travail défini à ce jour nous conduit vers un  
arrêt du PLUi aux alentours de la mi-2024,  
pour une approbation envisagée en fin d'année, voire début  
2025**